

Bonjour,

Entreprise bienveillante, De Lijn s'adresse à tous et nous œuvrons constamment à l'amélioration de l'accessibilité de nos services. C'est pour cette raison que les voyageurs ayant droit à une intervention majorée commandent **désormais** leur abonnement annuel **en ligne également.**

Qu'est-ce qu'un abonnement IM?

Les personnes ayant droit à la réduction « intervention majorée » ne paient que 56 euros pour un abonnement annuel (Buzzy Pazz ou Omnipas). Cette réduction est destinée aux personnes suivantes :

- les personnes dont le nom figure dans la liste de la Banque-carrefour de la Sécurité sociale ;
- les titulaires d'une carte VIPO en cours de validité ;
- titulaires d'une carte d'intervention majorée de la SNCB en cours de validité.

Comment acheter un abonnement en ligne?

Il est **facile** de commander cet abonnement IM en ligne. Quelques clics, une identification via **Itsme ou une carte d'identité électronique** et c'est réglé.

Pouvons-nous compter sur vous pour informer vos habitants? Vous trouverez notre matériel numérique (affiche et dépliant) à télécharger sur delijn.be/dragers-vg-vt.

Ensemble, nous rendons les transports en commun meilleurs,
plus numériques et plus inclusifs.

Cordialement

De Lijn